M06 - Participation à la vie sociale

Domaine	D2 - Intégration sociale et mise en valeur des ressources
Processus	P03 - Rendre possible, soutenir et favoriser la participation sociale et l'intégration sociale des bénéficiaires
Situation emblématique	En tant qu'EDS, vous accompagnez des bénéficiaires qui se trouvent potentiellement en situation de rupture sociale, d'exclusion, de précarité ou de discrimination. Cette situation peut être liée à un handicap, à une appartenance socio-culturelle, au genre, etc. Pour favoriser l'inclusion sociale des personnes accompagnées, vous vous appuyez sur vos connaissances théoriques pour concevoir une action éducative visant l'intégration et la participation de celles-ci dans le processus. Votre action doit permettre aux bénéficiaires de participer à la vie sociale et d'exercer leurs droits. Elle active et développe leurs ressources, et agit sur l'environnement de manière à rendre possible cette intégration. L'action éducative se construit en collaboration avec une équipe de travail et les autres professionnels concernés. En tant qu'EDS, vous coordonnez certaines actions, dans la perspective d'une collaboration claire et transparente.
Compétences visées	- soutient les bénéficiaires dans leur participation à la vie sociale en leur permettant d'accéder aux ressources nécessaires (C3.06) - conçoit ses interventions de manière à prévenir, compenser ou combattre l'exclusion (C3.07) - planifie ses interventions en étroite collaboration avec les professionnels des disciplines parentes (C3.08) - agit de manière transparente, coordonnée et orientée solutions afin de promouvoir une meilleure participation et intégration sociale des bénéficiaires (C3.09)
Plus-value sur le CFC ASE	- Met en œuvre les ressources permettant la participation à la vie sociale (voir C3. 06) - Prévient les situations de marginalisation (voir C3.07) - Elabore des mesures d'accompagnement contre l'exclusion en s'appuyant sur des apports théoriques (voir C3.07) - Modèle ses interventions en fonction des contextes sociaux (voir C3.07) - Utilise une méthodologie d'action structurant l'intervention anti-exclusion (voir C3.07) - Applique les principes de collaboration avec d'autres professionnels (voir C3.08) - Communique les objectifs institutionnels aux professionnels des domaines avoisinants (voir C3.08) - Planifie des interventions respectant l'ensemble des contraintes des professionnels concernés (voir C3.08) - Intègre les principes de collaboration dans le projet éducatif (voir C3.08) - coordonne la collaboration optimale des différents intervenants (voir C3.09) - Veille à inclure les bénéficiaires dans ce processus (voir C3.09) - Communique de manière transparente les actions menées (voir C3.09) - Mesure les effets positifs de ses actions (voir C3.09) - Construit son intervention dans une vision "orientée solution" (voir C3.09)

Filière EDS **Module de formation**

Objectifs	- Identifier et explique les processus sociaux favorisant l'intégration et l'exclusion. - Repèrer les situations de marginalisation et définit les interventions nécessaires pour surmonter l'exclusion - Soutenir les bénéficiaires en renforçant leurs capacités d'intégration. - Repèrer dans sa situation propre les éléments favorisant l'intégration / l'exclusion. - Evaluer le dispositif d'intégration d'une institution.
Didactique	-
Evaluation	Travail écrit individuel. Analyse réflexive orientée agir professionnel et compétences métiers
Type	Spécifique, obligatoire
Semestre	Sem. 3
Présentiel	60 heures
Travail personnel	15 heures
Responsable	Stauffer Lionel (lis@rpn.ch)